

1
(N^o 52.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1840.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Du projet de loi ouvrant au ministre de la guerre un nouveau crédit provisoire de fr. 3,500,000.

MESSIEURS,

Par la loi du 31 décembre dernier un crédit provisoire de deux millions de francs a été accordé pour faire face, pendant le mois de janvier 1840, aux dépenses les plus urgentes du département de la guerre.

La discussion du budget de ce département n'étant pas encore ouverte, et le vote ne pouvant plus être émis avant la fin du mois, l'ouverture d'un nouveau crédit est devenue indispensable, tant pour pourvoir aux dépenses de février, que pour couvrir quelques-unes de celles de janvier.

C'est avec regret que je me suis vu dans l'obligation d'avoir recours à ce moyen d'assurer le service, parce que je n'ignore pas le trouble qu'il apporte dans l'administration, en ne permettant pas d'imputer, en temps utile, les dépenses sur les chapitres et articles qu'elles doivent concerner, mais j'ai dû céder à une nécessité qu'il n'a pas dépendu de moi de prévenir.

Il ne me reste donc, Messieurs, qu'à vous prier de vouloir bien faire du projet de loi que je vais avoir l'honneur de vous communiquer, l'objet de vos plus prochaines délibérations.

Le ministre de la guerre,

WILLMAR.

PROJET DE LOI.

Léopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de notre ministre de la guerre ,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre ministre de la guerre est chargé de présenter aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au ministère de la guerre un crédit provisoire de trois millions cinq cent mille francs, pour faire face aux dépenses des mois de janvier et février 1840.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Donné à Bruxelles, le 23 janvier 1840.

LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de la guerre,

WILLMAR.